

Jeux olympiques—Financement

Le ministre des Postes a collaboré avec nous au comité, mais la séance n'a été qu'une farce. Les ministériels escomptaient voir le bill adopté au cours de l'unique séance du jeudi après-midi. Ils connaissaient si mal la mesure qu'ils ne pouvaient poser de questions. Ils espéraient que le comité l'adopterait sans poser de questions. Nous en avons posé qui visaient au-delà des attributions du ministre des Postes. De toute façon, il ne pouvait pas répondre.

Soit dit en passant, M. Gerry Snyder, vice-président du COJO, chargé des recettes, assistait à la séance du comité. Qui est mieux qualifié pour répondre à des questions de comptabilité que le vice-président chargé des recettes? Quand nous avons voulu l'interroger sur le financement du COJO, le député de Labelle (M. Dupras) a prétendu qu'à son avis ce n'était pas à M. Snyder qu'il fallait poser ces questions. De nouveau, qui pourrait être mieux qualifié que le vice-président du COJO chargé des recettes? Le président du comité ne nous a pas permis d'interroger M. Snyder ni même de nous prononcer sur la question. Nous n'avons donc pas pu interroger un représentant du COJO. Nous avons interrogé le ministre des Postes mais non le président du Conseil du Trésor qui aurait dû être présent.

Maintenant, monsieur l'Orateur, vous savez pourquoi le bill est encore devant la Chambre. Si le gouvernement et le COJO avaient coopéré au comité, le bill aurait probablement été adopté à l'heure actuelle. Nous avons le droit de savoir les chiffres exacts des dépenses ainsi que la façon dont le COJO a réparti ces dépenses. Maintenant nous apprenons que le COJO doit faire connaître son budget et sa comptabilité à l'Assemblée législative du Québec dès demain. Cela dépasse mon entendement. Nous voilà tous, députés fédéraux, en voie de discuter d'un bill visant à aider les Jeux olympiques et le COJO, et nous ne recevons absolument aucune collaboration du COJO ou du gouvernement. Dès le début, soit en 1968, lorsque le premier ministre a transmis la lettre d'acceptation au Comité international olympique, le COJO et le gouvernement ont tout fait pour nous cacher la vérité.

● (1620)

En toute justice, je répète que le ministre des Postes s'est efforcé de répondre aux questions concernant le domaine de sa compétence.

Pourquoi étudions-nous le bill? Pourquoi même sommes-nous en train de discuter de pièces de monnaie? C'est pour une seule raison, soit pour aider le COJO et les Jeux olympiques de Montréal à réaliser autant de bénéfices que possible grâce à la frappe des pièces de monnaie pour financer les Jeux. Il est donc très difficile de comprendre pourquoi le ministre des Postes hésiterait à réduire la teneur en or des essais pour qu'ils aient la même teneur que les pièces ordinaires.

Si le motionnaire avait demandé qu'on augmente la teneur en or des pièces ordinaires d'un quart à une demi-once pour uniformiser la teneur, j'aurais compris le refus du ministre. Il aurait rejeté une motion de ce genre parce que cela aurait enlevé au COJO une partie des recettes qu'il tirera de la vente des pièces de monnaie. Cependant, nous proposons de réduire la teneur en or des pièces afin

d'éliminer tout acte douteux qui pourrait mener à la contrefaçon. Le ministre a parlé de contrefaçon. Nous n'avons pas soulevé la question. Nous avons parlé de la possibilité d'actes douteux ou de tentatives en vue de duper le public lorsque deux pièces de monnaie sont presque semblables, mais ont une teneur en or différente. Nous avons proposé une réduction de la teneur, et par conséquent, des bénéfices plus élevés pour le Comité d'organisation des Jeux olympiques. Il y aurait des droits de frappe plus élevés pour les essais. Il pourrait y avoir une pièce ordinaire et un essai. Il serait impossible de duper le public ou de faire des affaires douteuses à cause de la différente teneur en or des pièces.

Il y a bien d'autres questions douteuses qu'il faudrait examiner relativement au bill. Cependant, j'attendrai pour en parler qu'on passe aux autres amendements. En terminant mes observations sur la première motion, j'exhorte le ministre à modifier son attitude. Comme le député néo-démocrate l'a dit, la question ne dépend pas du comité ou du Parlement, elle dépend du comité. Nous n'essayons pas de retarder l'adoption du bill. Nous ne présentons pas des amendements pour le simple plaisir de la chose. Nous essayons d'améliorer la situation et d'appuyer le programme, d'aider le COJO. C'est pourquoi j'insiste pour que le ministre revoie sa position sur le premier amendement. J'ai hâte de participer au débat sur les autres motions.

M. Ron Huntington (Capilano): Monsieur l'Orateur, j'ai assisté à la réunion du comité permanent des prévisions budgétaires en général, vendredi dernier. Je suis nouveau député, un homme de la rue. Je suis arrivé au Parlement en septembre. Depuis, la Chambre a été saisie d'environ 80 projets de loi. J'ai essayé de m'orienter en suivant un système de protection des libertés qui s'est édifié au fil des ans et qui essaie de gouverner une société de plus en plus complexe.

Vendredi dernier, j'ai été heureux de voir que le ministre répondait franchement aux questions du député de York-Simcoe (M. Stevens). Les dernières observations qu'il a faites aujourd'hui m'ont beaucoup surpris, ainsi que les raisons qu'il a données pour voter contre l'amendement dont nous sommes saisis aujourd'hui. Je suis vraiment étonné de l'entendre se formaliser de cette accusation de dissimulation.

En lisant la loi que l'on modifie, on peut voir que le bill C-196 ne donne pas de détails sur la frappe de pièces d'or. Il y est question du programme des timbres et de celui des pièces de monnaie. Les journaux ont raconté que le COJO se gardait une poire pour la soif, peut-être avec la bénédiction du gouvernement fédéral, et qu'il s'agissait en l'occurrence d'un programme d'émission de pièces d'or. Je ne vois nulle mention dans le bill C-63 de technologie, de technique ou d'impact de ce programme d'émission de pièces d'or sur les marchés internationaux, pas plus que des pratiques passées et normales de la Monnaie canadienne. Je ne trouve nulle part dans le bill d'explications des détails soulevés au comité vendredi dernier. S'il n'y a pas au comité d'experts en la matière comme le député de York-Simcoe (M. Stevens), comment allons-nous pouvoir découvrir ce que le ministre a derrière la tête?